

Gerhard ULRICH

Avenue de Lonay 17

CH-1110 Morges



Jacques Romanens †

Morges, le 28.07.17

Daniel KIPFER-FASCIATI

Président du Tribunal pénal fédéral

CH-6500 Bellinzona

Dénonciation de la tentative de liquidation de Jacques ROMANENS

A vous, Daniel KIPFER-FASCIATI,

Cet homme était atteint par des maladies rares qui le rendaient handicapé et vulnérable, exposé au risque de fausses routes. Selon sa volonté, il continuait à vivre chez lui, recevant des soins à domicile.

Le 17.06.11, l'infirmière Augustine ANKER, av. de Montchosi 63, Lausanne, et l'aide-soignante Aurore BARBE du CMS Renens Nord ont tenté de liquider ce patient encombrant par simulation de noyade. Il a miraculeusement survécu et pu témoigner et expliquer comment ces anges de la mort ont procédé.

Elles ont bénéficié du soutien scandaleux de leur hiérarchie:

Manon FAWER, directrice, ch. des Glycines 10, 1022 Chavannes-près-Renens

Francine JECKER, responsable du DSAS, Grand'Rue 3, 1162 St-Prex

Karim BOUBAKER, médecin cantonal.

*Se servant d'une expertise de complaisance établie par le médecin légiste Patrice MANGIN, le «procureur» Pascal GILLIÉRON a débouté la plainte de Jacques ROMANENS par une ordonnance de classement, approuvée par le «Procureur général» **Eric COTTIER**, Av. de Jaman 11, Lausanne, en faveur d'ANKER. Cela dans le but d'éviter tout risque d'un débat public lors d'un procès. Les recours du plaignant furent enterrés par les «juges» cantonaux **Bernard ABRECHT**, r. du Vieux-Bourg 1, Cully, **Joël KRIEGER**, av. Gratta-Paille 11, Lausanne et Guillaume PERROT. Puis le «juge» fédéral **Christian DENYS**, ch. des Crêtes 2a, Lausanne, qui couvre déjà les nombreux cas de corruption vaudois, a épaulé ses complices vaudois.*

Les Conseillers d'Etat Pierre Yves MAILLARD, r. du Lac 42, Renens et Béatrice MÉTRAUX, ch. du Ru 17, Bottens ont été mis au courant de cette tentative de liquidation. Tous deux se sont barricadés derrière la chimérique séparation des pouvoirs et sont ainsi devenus complices de tentative d'assassinat, aux dépens de Jacques ROMANENS. Tout en trahissant leurs idéaux politiques.

Tous les juges fédéraux étant récusés, cette dénonciation vous est adressée en tant que dépositaire. Détails voir www.worldcorruption.info/romanens.htm

A vous, Daniel KIPFER-FASCIATI

Gerhard ULRICH

PS : Vu la censure ordonnée aux pauvres diables de journalistes, leur interdisant aujourd'hui, même de me traîner dans la boue, cette missive est répandue massivement.

Les complices de la tentative de liquidation de Jacques ROMANENS



Augustine ANKER,
infirmière



Aurore BARBE,
aide-soignante



Manon FAWER,
directrice APREMADOL



Francine JECKER
responsable DSAS



Pascal GILLIÉRON
procureur



Patrick AUBERSON
procureur



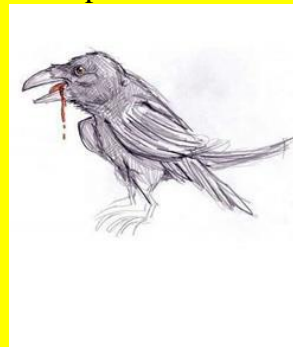
Laurent MAYE
procureur



Eric COTTIER
Procureur général



Bernard ABRECHT
juge cantonal



Joël KRIEGER
juge cantonal



Guillaume PERROT
juge cantonal



Christian DENYS
juge fédéral



Patrice MANGIN
médecin légiste



Karim BOUBAKER
médecin cantonal



Pierre-Yves
MAILLARD
Conseiller d'Etat



Béatrice
MÉTRAUX
Conseillère d'Etat

